

La Sentinelle

Septembre - Octobre 2024 - n° 05

ACMP
CGPM



Avant-Propos

Jouer à la roulette avec la sécurité des civils



Jouer à la roulette avec la sécurité des civils

AVANT-PROPOS PAR YVES HUWART | PRÉSIDENT

Alors que les menaces sécuritaires et l'incertitude n'ont jamais été aussi grandes depuis 25 ans, la coalition Arizona (N.VA, MR, cd&v, Les Engagés et Vooruit) veut réformer le système de pension des militaires. Cela aura des conséquences très négatives sur le fonctionnement de la Défense et la protection de notre pays.

Si l'âge de la retraite des militaires était effectivement porté à 67 ans, comme l'indique la « super note » du formateur Bart De Wever, près de 20 % de militaires en moins seront disponibles pour les opérations. L'âge moyen de la population militaire passerait à 43 ans, alors qu'il est aujourd'hui inférieur à 38 ans. À titre de comparaison, cette moyenne d'âge serait supérieure d'environ 10 ans à celle des armées de nos voisins. La Défense deviendra une 'Dad's Army', une armée de vieux.

La force de combat de l'Armée belge diminuera d'un sixième, et l'écart entre ce que la Défense devrait déployer (pour l'Otan, l'UE et sur son propre territoire) et ce qu'elle sera en mesure de déployer efficacement se creusera pour atteindre quelque 17 % au cours de la prochaine décennie. Nous aurons donc des systèmes d'armes neufs et coûteux (systèmes antiaériens, frégates, véhicules blindés, puissance de feu à longue portée, etc.), mais trop peu de personnel pour les utiliser. Et lorsque des équipages seront en nombre suffisant, une proportion importante d'entre eux sera trop âgée et insuffisamment entraînée.

Paradoxalement, plus de ressources pour la Défense signifie moins de sécurité pour le pays et ses citoyens. Malgré les milliards supplémentaires alloués à l'armée pour les années à venir, la réforme des pensions ne permettra pas à la Belgique d'atteindre la norme de l'Otan qui consiste à consacrer 2 % de son PIB à la Défense.

Pire encore : puisque les coûts salariaux augmenteront (les militaires plus âgés reçoivent un salaire plus

élevé), 300 millions de moins seront disponibles chaque année pour l'achat et l'entretien de nouveaux équipements, ainsi que pour les exercices et l'entraînement. En d'autres termes, pour plus d'argent, les Belges n'obtiendront pas plus de sécurité, mais moins. C'est ce qu'on appelle un gaspillage organisé de l'argent des contribuables.

D'ici 20 ans, cette réforme permettrait aux caisses de pensions belges d'économiser environ 170 millions d'euros par an, mais le fait que la Défense « perde » un multiple de ce montant en raison d'une moindre opérationnalité ne figure apparemment pas dans le menu des négociateurs de l'Arizona. Les enjeux locaux à court terme l'emportent sur la capacité de résistance de notre pays et sur ses engagements internationaux. En réalité, les négociateurs jouent à la roulette avec la sécurité des Belges : ils espèrent que la bille tombera dans la 'bonne case' et qu'à l'avenir, il ne faudra pas déployer trop de militaires sur le plan opérationnel, même pour patrouiller dans les rues de leur pays.

Pour le syndicat militaire ACMP-CGPM, la force de combat et l'état de préparation de l'armée doivent rester intacts. Le personnel militaire doit être physiquement et mentalement capable de mener des opérations, ce qui est impossible avec un âge de la retraite supérieur à 60 ans comme le propose le futur gouvernement fédéral. Dans le cas contraire, nous aurions peut-être une armée dévouée et hautement professionnelle (et coûteuse à entretenir !), mais fondamentalement anachronique. Motif : elle ne serait que partiellement déployable.





Photo : Daniel Orban

ACMP
CGPM

La Sentinelle

Septembre - Octobre 2024 - n° 05

Colophon

La Sentinelle est le bimestriel de la Centrale Générale du Personnel Militaire. La Sentinelle est envoyée à tous les membres.

Tirage : 9.600 exemplaires

Toutes les données sont traitées dans le respect de la Loi sur la vie privée (Loi du 8/12/1992 & GDPR).

Éditeur responsable : Yves Huwart

Coordination :

Jesse Arents et Concetto Bandinelli

Informations générales – CGPM :

Romboutsstraat 1 – Bus 021

1932 Zaventem

srt@acmp-cgpm.be

www.acmp-cgpm.be

Tél. : 02 245 72 14



BE32 2100 6234 6602

BIC : GEBABEBB

BE57 0682 3639 9535

BIC : GKCCBEB

Photo couverture : Kévin Besic

- 2 Jouer à la roulette avec la sécurité des civils
- 4 Le Paradoxe de la loyauté
- 6 Un état-major de la Défense renouvelé ?
- 8 Le recrutement en cluster
- 10 Kévin, délégué en opération
- 12 Un goût amer
- 15 Tous à Ladakh !
- 17 La plateforme d'avantages 'Benefits' fait peau neuve
- 18 ACMP-CGPM Benefits : pour une transition douce



Rejoignez-nous sur Facebook

ACMP
CGPM